

La comptabilité analytique dans les OGEC

INFORMATIONS

DURÉE

1 demi-journée (14h-17h30)
Soit 3 heures 30

PRIX

550 € HT par participant

Prix TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

ANIMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET

APPRECIATION DES RESULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Chefs d'établissements
- Directeurs Administratifs et Financiers, Responsables Administratifs et Financiers
- Attachés de Gestion
- Comptables

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Se préparer aux contrôles de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
- Maîtriser les problématiques liées à la mise en place de la comptabilité analytique
- Utiliser la comptabilité analytique pour conduire à une réflexion prospective et une aide à la décision

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation dématérialisé mis à disposition de chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Contexte et environnement des établissements de l'enseignement catholique
- Nécessité de mettre en place des outils de gestion

COMPTABILITE ANALYTIQUE : OUTIL REGLEMENTAIRE

- Les règles de financement
- Les déclarations financières obligatoires
- Le contrôle financier

COMPTABILITE ANALYTIQUE : OUTIL DE GESTION ET D'ANALYSE

- Gestion patrimoniale et non scolaire
- La gestion scolaire
- Détermination des secteurs d'activité
- La répartition des charges directes et indirectes
- Illustration à l'aide d'exemples
- Analyse des résultats analytiques

SYNTHESE ET CONCLUSION

